

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Remboursement de droit

- Demande à adresser dans les 10 jours francs (délai légal de rétractation*) à la signature du contrat de formation et/ou du dossier d'inscription web.
 - Fermeture d'une Unité d'Enseignement OU modification majeure du planning par le CNAM.
- ⇒ Toute demande de remboursement, au-delà du délai légal de rétractation avec pour motif des cours ayant les mêmes horaires, horaires professionnels non compatibles avec les heures de cours ne sera pas acceptée.
- ⇒ **BULAT** : aucun remboursement ni report de date ne sont possibles une fois l'inscription enregistrée

Remise gracieuse éventuelle pour d'autres motifs au-delà du délai légal

- Exemples : grave problèmes médicaux, déménagement pour raison professionnelle ... (sur présentation de justificatifs).
- ⇒ La remise gracieuse n'est pas un dû, et est soumise à l'appréciation de la direction CNAM

Pièces à envoyer à la scolarité par courrier recommandé avec Accusé de Réception

- Lettre de l'élève avec le motif de la demande
- Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'étudiant (si le nom est différent : joindre une procuration autorisant le virement sur un autre compte et la photocopie de la carte d'identité de la personne qui a obtenu la procuration)
- Reçu de paiement (si paiement par chèque, merci de joindre également le relevé bancaire où apparaît l'encaissement du chèque)
- Original de la carte élève (copie si remboursement partiel)

N.B : Le délai de traitement pour un remboursement de droit est de minimum 3 mois.

* Le délai légal de rétractation prend effet à la signature du contrat de formation professionnelle.